

DEPARTEMENT DE L'EURE
ARRONDISSEMENT
ET CANTON DE BERNAY

Fontaine l'Abbé, le mardi 23 juillet 2024

MAIRIE DE FONTAINE L'ABBÉ

107 Rue de la Fausse Acre
27470 FONTAINE L'ABBÉ

☎ 02.32.44.13.15

✉ mairie.fontainelabbe@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture

Mardi 16H30 à 19H00

Samedi 10H00 à 12H00

Procédure d'acquisition publique simplifiée suite à abandon manifeste de la parcelle cadastrée B72 sise Le Grand Chesnay.

Dans le cadre de l'expropriation, en vertu des articles L2243-3 et L2243-4 du CGCY, un dossier présentant le projet simplifié d'acquisition publique ainsi que l'évaluation sommaire de son coût, ainsi que les pièces justificatives relatives à la mise en œuvre de la procédure d'abandon manifeste, sera tenu à la disposition du public du 01/09/2024 au 15/10/2024, lequel sera appelé à formuler ses observations le mardi de 16H30 à 19H00 et le samedi de 10H00 à 12H00.

Le Maire,

A. VAN DEN DRIESSCHE

